

**POUR DIFFUSION IMMÉDIATE**

## **Programme d'infrastructures Québec-Municipalités**

### **AGRANDISSEMENT ET MISE AUX NORMES DU BÂTIMENT DU PATRO ROC-AMADOUR DANS L'ARRONDISSEMENT DE LA CITÉ-LIMOILLOU À QUÉBEC**

**Québec, le 15 juillet 2011** – Le député de Jean-Lesage et adjoint parlementaire à la ministre du Tourisme et au ministre du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation, monsieur André Drolet, annonce au nom du ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire, monsieur Laurent Lessard, l'octroi d'une aide financière gouvernementale de 900 000 dollars, qui servira à l'agrandissement et à la mise aux normes du bâtiment du Patro Roc-Amadour. Cette aide est consentie en vertu du Programme d'infrastructures Québec-Municipalités (PIQM).

Le projet que nous annonçons aujourd'hui représente la deuxième phase des travaux de développement du Patro Roc-Amadour. Il vise la rénovation et l'agrandissement du bâtiment actuel par l'ajout de nouveaux locaux et d'équipements, dont une piscine intérieure, des salles polyvalentes, des espaces à bureaux, des salles de réunions pour les partenaires ainsi que l'agrandissement du gymnase. Rappelons que la première phase de ce projet a été réalisée en partenariat avec le gouvernement du Canada et qu'elle a permis l'aménagement d'un tout nouveau terrain synthétique de football et soccer. La réalisation de la deuxième phase constitue l'accomplissement de l'ensemble de ce projet.

« Je me réjouis du soutien financier du gouvernement du Québec accordé au Patro Roc-Amadour. Je suis conscient de l'importance qu'il faut accorder à nos infrastructures de loisirs notamment pour la santé des citoyennes et des citoyens. Les besoins en matière d'infrastructures sont considérables et s'accroissent en lien direct avec le développement économique et l'occupation du territoire. À terme, les améliorations apportées au Patro Roc-Amadour permettront de combler un besoin en infrastructures de loisirs dans le secteur ouest de la ville ainsi que de bonifier l'offre de services à la communauté afin de lui offrir un plus grand nombre d'activités récréatives, particulièrement aux jeunes du milieu », a déclaré le député Drolet.

En vertu du volet 2.1 du PIQM, la contribution du gouvernement du Québec accordée au projet du Patro Roc-Amadour s'élève à 900 000 dollars, et s'inscrit dans le Plan québécois des infrastructures, qui prévoit plus de 42,6 milliards de dollars pour la période de 2009-2014, dont 3,7 milliards de dollars serviront au maintien et à la mise aux normes des infrastructures municipales.

Pour sa part, le Patro Roc-Amadour investit 500 000 dollars dans la deuxième phase de ce développement. D'autres partenaires sont aussi impliqués. Mentionnons la Fondation Père Raymond-Bernier dont la contribution s'élève à 2,2 millions de dollars ainsi que la ville de Québec qui participe également à cette deuxième phase du projet à hauteur de 2,6 millions de dollars, portant ainsi le montant total des investissements à 6,2 millions de dollars.

- 2 -

Le directeur général du Patro Roc-Amadour, monsieur Clément Lemieux, est très heureux de la réalisation de la deuxième phase des travaux qui contribuera au développement social du milieu et à l'amélioration de la qualité et des conditions de vie des personnes isolées et démunies résidant dans le quartier Limoilou. Ces travaux permettront d'améliorer les infrastructures de l'organisme en vue d'offrir un plus grand nombre d'activités à la communauté.

-30-

Source : Claude Gagné  
Attaché politique  
Bureau du député de Jean-Lesage  
418 648-6221

Information : Émilie Lord  
Direction des communications  
Ministère des Affaires municipales,  
des Régions et de l'Occupation du territoire  
418 691-2015